

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2016

L'an deux mille seize, le vingt et un mars à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Longueau se sont réunis dans la salle d'honneur de la Mairie sur la convocation en date du quinze mars, qui leur a été adressée, par le Maire, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2122-8, L 2122-9, L 2122-10, L 2122-13, L 2122-14 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : MM Colette FINET, Serge LEFEUVRE, Céline BRIDOUX, Marc HERNOUT, Hélène DOLMAIRE, Freddy DUCHESNE, Florence LAPA, Bernard BELIN, Paulette BRIDOUX-HÉDÉ, Nathalie MARCHAND, Christèle HOLLVILLE, Gérard COUSIN, Gérard VANHUSE, Sophie LEFEUVRE, Gérard MARÉCHAL, Dalila GHOUL, Éric ROUSSEL, Nicole COZETTE, Régis RICHARD, Sylvie PORQUET, Éric MAQUET, Corinne FOVET, Serge BLANCHET, Béatrice REIMUND, Chantal BOULET.

Etaient absents excusés : MM Philippe DAUTREMER, Jacky PETIT, Pascale HOUZE.

Était absent : Abderrahim ASSIM

Avaient donné pouvoir : MM Jacky PETIT à Colette FINET, Pascale HOUZE à Béatrice REIMUND

Présents : 25 Représentés : 02 Votants : 27

Ordre du jour :

- 1) Compte rendu du conseil municipal du 02 Février 2016
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Communication du Maire

- 4) Débat d'orientation budgétaire 2016
- 5) Participation du syndicat scolaire de Glisy et Blangy Tronville (SISCO) pour le transport scolaire des écoles maternelles et ALSH ;
- 6) Convention d'honoraires et de frais d'avocat
- 7) Renouvellement du contrat d'exploitation du logiciel iloïse
- 8) Convention théâtre forum
- 9) Convention relative à la cession à l'amiable à la commune de Longueau d'une sirène du réseau national d'alerte de l'État.
- 10) Droit d'initiative

1) Compte rendu du conseil municipal du 02 Février 2016 :
Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2) Désignation du secrétaire de séance :
Monsieur Régis RICHARD est désigné secrétaire de séance.

3) Communications du Maire :
- Madame le Maire informe le conseil municipal que le prochain conseil municipal aura lieu le 11 avril 2016, avec, à l'ordre du jour, l'examen du budget primitif 2016.

- Concernant Amiens Métropole, le Président a réuni l'ensemble des Maires pour décider ou non de la fusion avec la Communauté de Communes du Bocage-Hallue. J'y étais personnellement opposée, car plus il y a de communes dans un établissement Public de coopération intercommunale (EPCI), plus on perd de la proximité et par ailleurs, il fallait, dans ce cas que nous ayons un conseiller métropolitain en moins, alors que nos cinq conseillers ont été élus au suffrage universel en 2014.

Après débat, les trente Maires présents (sur 33) ont voté contre la fusion.

Pour le moment, Amiens Métropole reste donc avec la même configuration. Depuis, la Préfecture a pris acte de cette décision.

- En ce qui concerne le personnel municipal :

Au service espaces verts : Un agent a demandé sa mutation sur Amiens Métropole au 1^{er} janvier 2016, un autre est en détachement dans la fonction publique d'Etat au 1^{er} avril 2016, et enfin un agent a été placé en congé maladie longue durée sur proposition du médecin du travail.

Des remarques ont été émises au médecin du travail qui place beaucoup d'agents en longue maladie. Une rencontre avec le Président du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale va être demandée. Le risque de ces longues maladies est que l'assurance SOFCAP augmente.

Une vacance de poste a été lancée pour recruter une personne un responsable du service espaces Verts

Au CCAS : Un agent a été placé en disponibilité pour exercer sur un poste dans une autre structure Son remplacement à temps complet sera assuré par un agent qui était déjà en poste (pour 15h) au CCAS. On y ajoutera les 20h qu'elle effectuait à la maison des Seniors. Une personne en CDD remplacera dans un premier temps l'agent à la maison de Séniors.

4) Débat d'orientation budgétaire 2016

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2016 tel qu'il est instauré par la loi 92-125 du 06 février 1992.

Le Conseil Municipal, après délibération, prend acte du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2016, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Madame le Maire rappelle les observations de la cour des comptes, et fait une analyse des graphiques et simulations présentés au conseil.

Elle précise que des baisses de 400.000€ en 2017 et de 2,5 M fin 2020 sont attendues. Egalement attendue une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement qui interviendra en 2017.

Pour Longueau, la dotation globale de fonctionnement représente une baisse de 480 000€ qui sera échelonnée sur plusieurs années à raison de 5% par an. La commune subit la plus grande baisse après Amiens Métropole et Salouël.

Si le budget reste tel qu'il est, on arrivera à un effet « ciseau » : le résultat de fonctionnement devient négatif, le taux d'épargne brut aussi, et le résultat global devient aussi négatif.

En 2019, si le déficit atteint -14,9% la commune sera placée sous tutelle de la Préfecture ; la dette serait en forte croissance et le fonds de roulement négatif.

D'où il est préférable d'adopter la simulation n°2 :

- Baisse des dépenses de fonctionnement de 5% pendant 2 ans
- Limitation à 1% par an des dépenses de personnel (sauf augmentation du point d'indice de 1.2%)
- Hausse de la fiscalité de 8% uniquement en 2016
- Maintien d'un investissement de l'ordre de 500 000€ par an.

Le congrès des Maires a tiré la sonnette d'alarme car l'Etat fait jouer aux communes le mauvais rôle.

Nathalie MARCHAND : Le Département baisse et ne subventionne plus les crèches et les cantines.

Chantal BOULET : Il va être difficile de baisser de 5% les dépenses de fonctionnement pendant 2 ans.

5) Participation du syndicat scolaire de Glisy et Blangy-Tronville (SISCO) pour le transport scolaire des écoles maternelles et ALSH :

Depuis de nombreuses années, la commune fait effectuer le transport scolaire des enfants de la maternelle et des centres de loisirs par la régie municipale de transport. Le coût de ces prestations est comptabilisé dans l'article 611 du budget général.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide :

Pour l'année 2016 :

Le forfait « écoles », pour les transports des enfants par la régie municipale de transport est fixé à 96 332€.

Le forfait « CLSH » pour le transport des enfants par la régie municipale de transport est évalué à 14 953€.

La participation du SISCO pour la mise à disposition du personnel est estimée à 6 928€.

Adopté à l'unanimité.

6) Convention d'honoraires et de frais d'avocat :

Deux policiers municipaux ont été « victimes » de faits d'outrages, de violences et de rébellion et ont engagé une procédure judiciaire devant le Tribunal de Grande Instance d'Amiens.

Maître Hélène BERTRANDIE, avocate, a été choisie pour assurer la défense des intérêts des policiers municipaux.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide :

Maître Hélène Bertrandie, avocate au barreau d'Amiens, exerçant au sein de la SCP BERTRANDIE, sise 1 rue Porion à AMIENS, est désignée pour représenter les policiers municipaux lors de la procédure judiciaire devant le Tribunal de Grande Instance d'Amiens pour un montant de 666.67€ H.T.

Adopté à l'unanimité.

7) Renouvellement du contrat d'exploitation du logiciel Iloïse :

En 2015, la commune a doté le C.L.S.H primaire, le C.L.A.E et le C.A.J d'un logiciel dénommé ILOÏSE. ILOÏSE permet une gestion administrative (familles, inscriptions, présences...), et comptable (facturations, attestations, statistiques...) des dossiers des enfants inscrits dans les différentes structures.

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte le contrat ILOÏSE présenté par la société AXN INFORMATIQUE, 19 rue Saint Denis à 41800 MONTOIRE pour un montant T.T.C. de 2 980.80€ T.T.C et pour une durée d' un an.

Adopté à l'unanimité.

8) Convention théâtre forum :

Madame le Maire présente au conseil municipal une convention à passer avec la Compagnie Proscenium. Cette compagnie effectuera six représentations à destination des jeunes.

Deux représentations de « Si d'aventure » théâtre forum sida, deux séances de « j'ai rien dit, j'ai rien fait » théâtre forum incivilités et violence et deux représentations de « le pétard mouillé » théâtre forum toxicomanie et dépendances sont programmées.

Le montant total pour ces prestations s'élève à 7 453.00€

Le conseil municipal, après délibération, accepte la convention théâtre forum présentée par la compagnie PROSCENIUM, 12 rue d'Enghien à 75010 PARIS pour un montant de 7 453.00€.

Adopté à l'unanimité.

9) Convention relative à la cession à l'amiable à la commune de Longueau d'une sirène du réseau national d'alerte de l'Etat :

Monsieur Serge LEFEUVRE informe le conseil municipal que la sirène de Longueau n'est pas dans le réseau d'Alerte de l'Etat. La sirène appartient déjà à la commune. Par conséquent, la convention est caduque.

10) Droit d'initiative :

Il n'y a pas de question.

La séance est levée à 22H10.

Le secrétaire,
Régis RICHARD